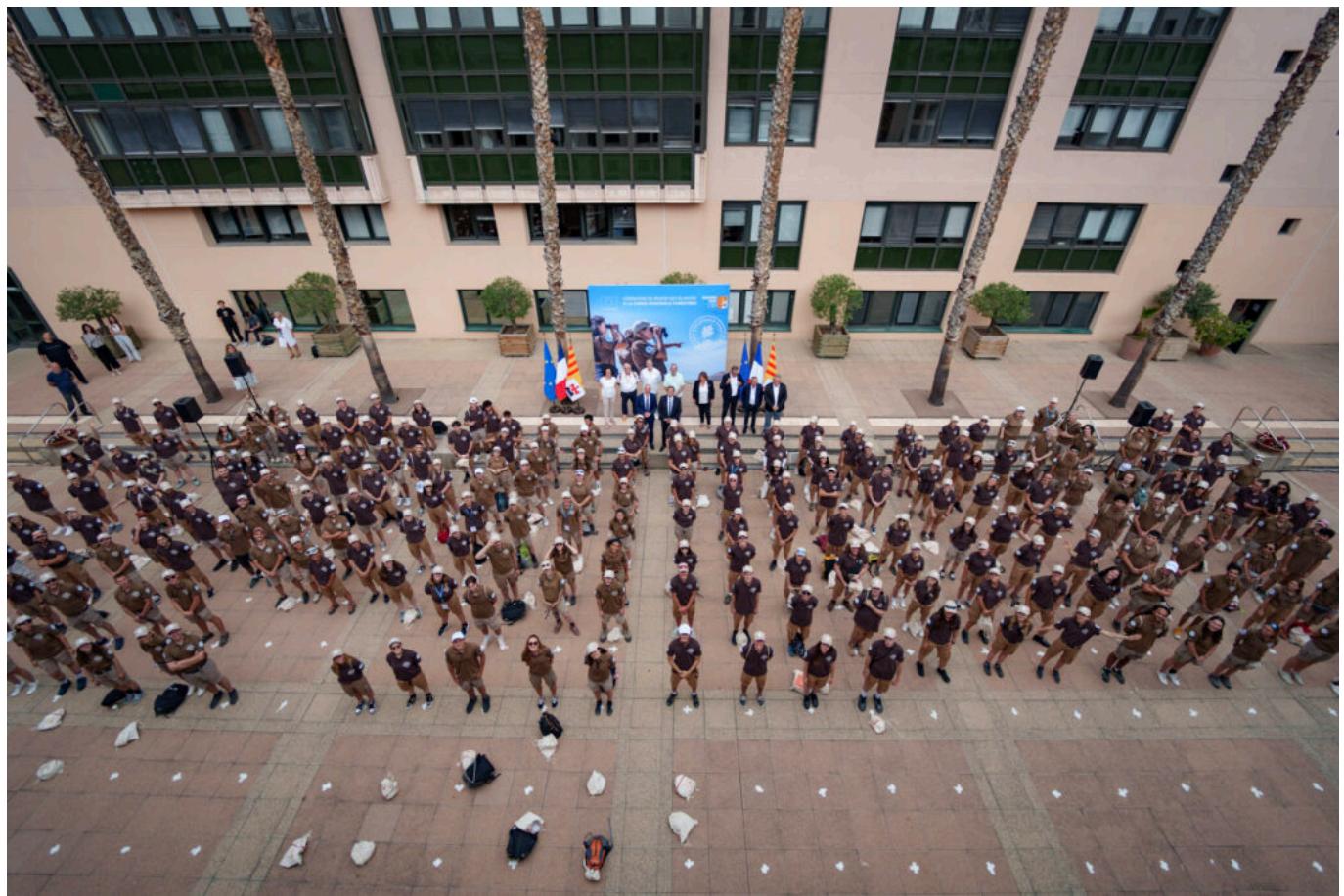


Ecrit par le 23 février 2026

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille.

Créée en 2018, la [Garde régionale forestière](#) est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer

Ecrit par le 23 février 2026

la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le [Parc naturel régional du Ventoux](#) et 28 pour le [Parc naturel régional du Luberon](#) qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Ecrit par le 23 février 2026

Sarah Ripert & L.G.



© Pierre-Emmanuel Trigo

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lance sa station d'épuration avec une réutilisation durable de l'énergie

Ecrit par le 23 février 2026



La communauté de Communes [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) (CCPSMV) et [Véolia](#) ont annoncé conjointement le lancement du projet ECOLO-STEP qui a pour objectif la mise en place d'un nouveau modèle de station d'épuration plus durable et écologique. Un projet mis sur pied grâce notamment à l'[Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) qui a financé à hauteur de 70% au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Eau et Climat ».

Le lancement du projet ECOLO-STEP, qui consiste à l'installation d'une nouvelle station d'épuration, plus écologique et vertueuse sur la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, a été rendue officielle. Le démarrage des opérations est prévu fin 2024 et la mise en place de ce projet a un cout total de 1,8 million d'euros dont 70% ont été pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Cette innovation qui a été rendue possible par l'agence Véolia et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse doit permettre de répondre aux enjeux liés à l'eau et à l'énergie tout en améliorant la défense du territoire face au changement climatique en réduisant son niveau de dépendance énergétique.

Un projet qui répond à plusieurs enjeux d'avenir

Face aux épisodes de sécheresse qui sont emmenés à se perpétuer, une solution devait être apportée afin de faire face à cette problématique majeure pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du territoire et la préservation du cadre de vie qui est un enjeu d'avenir pour les Sorgues.

Ecrit par le 23 février 2026

Avec le projet ECOLO-STEP, qui impliquera à la fois la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue et celle de l'industriel Rousselot, la CCPSMV a pour but de réduire son empreinte environnementale et son niveau de dépendance via 2 solutions : une utilisation de ressources alternatives afin de réduire les pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques ainsi qu'une utilisation d'énergies renouvelables pour réduire fortement ses émissions de CO2.

Selon [Pierre Gonzalvez](#), Maire de l'Isle sur la Sorgue et Président de la CCPSMV, ce projet constitue un enjeu d'avenir important. "Dans ce contexte, il est nécessaire d'agir rapidement et de changer de paradigme, en considérant que les 'impacts' d'aujourd'hui constituent les 'ressources' de demain. »

Réduire les pressions sur les ressources en eau

La possibilité de réutilisation d'une partie des eaux usées traitées de la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue permettra de disposer d'une ressource alternative et renouvelable pour répondre aux usages ne nécessitant pas une qualité d'eau potable, et ainsi de diminuer les prélèvements sur les ressources souterraines.

Réduire la dépendance énergétique du territoire

Le projet ECOLO-STEP permettra également d'adapter les équipements de collecte et de relevage des rejets des stations d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue et de l'entreprise Rousselot pour alimenter un futur réseau de chaleur. Cette initiative a pour objectif de réduire significativement l'empreinte carbone de la collectivité, tout en améliorant la qualité des rejets dans la Sorgue.

Le projet comprendra aussi la création d'une installation photovoltaïque en autoconsommation pour réduire la consommation électrique de la station d'épuration de l'Isle-sur-la-Sorgue avec un taux d'autoproduction prévisionnel de plus de 23 %. Cette mesure contribuera à réduire l'empreinte carbone du territoire et à améliorer son autonomie énergétique.

Améliorer la qualité des milieux naturels et favoriser la biodiversité

Le projet ECOLO-STEP comprendra enfin la création d'une zone végétalisée afin de favoriser la biodiversité et participer au piégeage du CO2. Cette initiative contribuera aussi à l'amélioration du cadre de vie des citoyens en offrant un aménagement paysager propice à la promenade.

Selon [Olivier Campos](#), directeur Veolia Eau Provence Alpes, « Veolia est un acteur engagé dans la gestion optimisée des ressources. Nous sommes fiers de contribuer aux côtés de la CCPSMV à ce projet global d'économie circulaire et d'adaptation du territoire au changement climatique. »

Ecrit par le 23 février 2026

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain

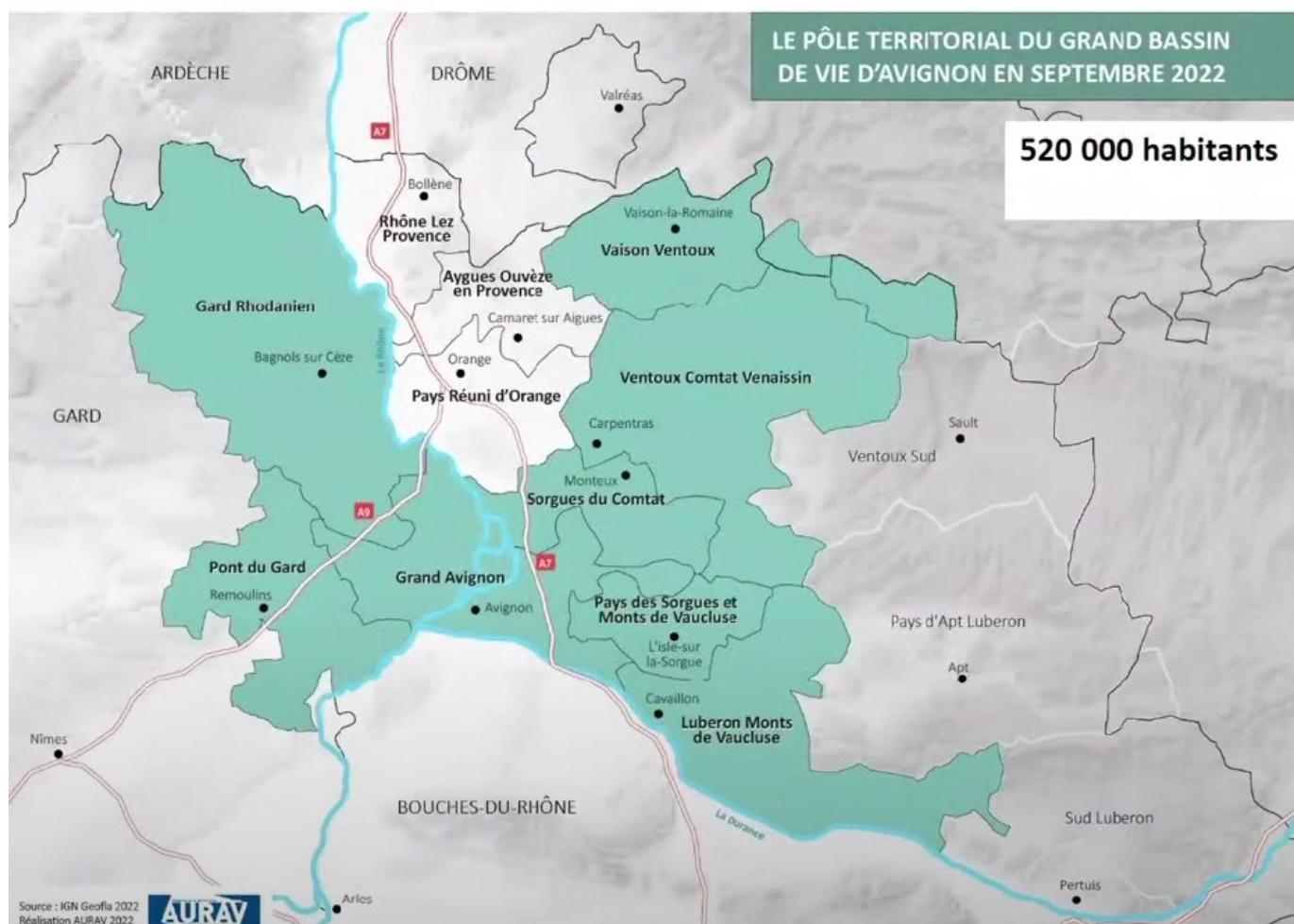


C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI** situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet [de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022](#). Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la

Ecrit par le 23 février 2026

Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca. ©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du

Ecrit par le 23 février 2026

territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de l'[Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

[A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »](#)

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Ecrit par le 23 février 2026

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

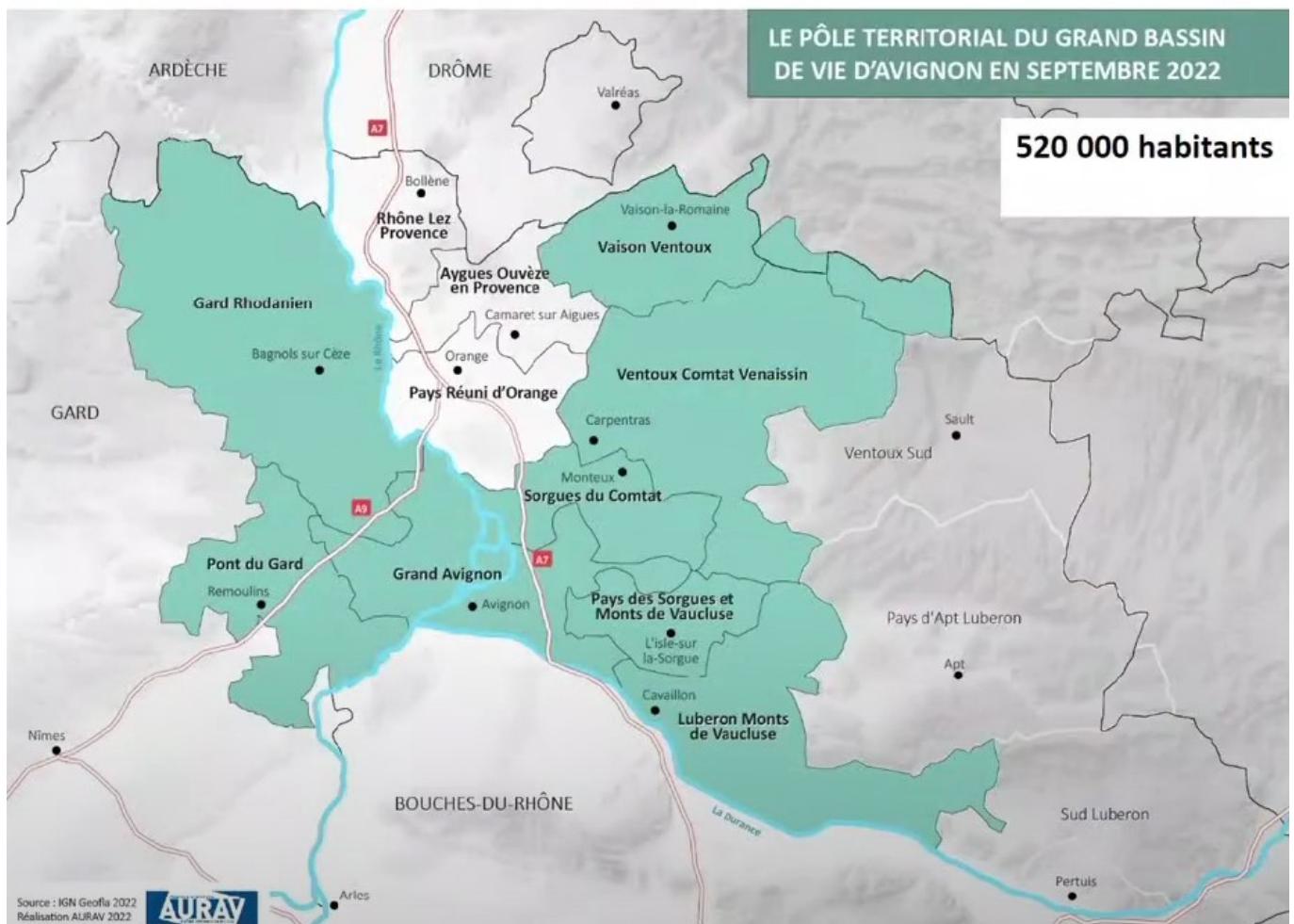
Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite

Ecrit par le 23 février 2026



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant n'a pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

Ecrit par le 23 février 2026

Plusieurs mois de réflexion

Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes, cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

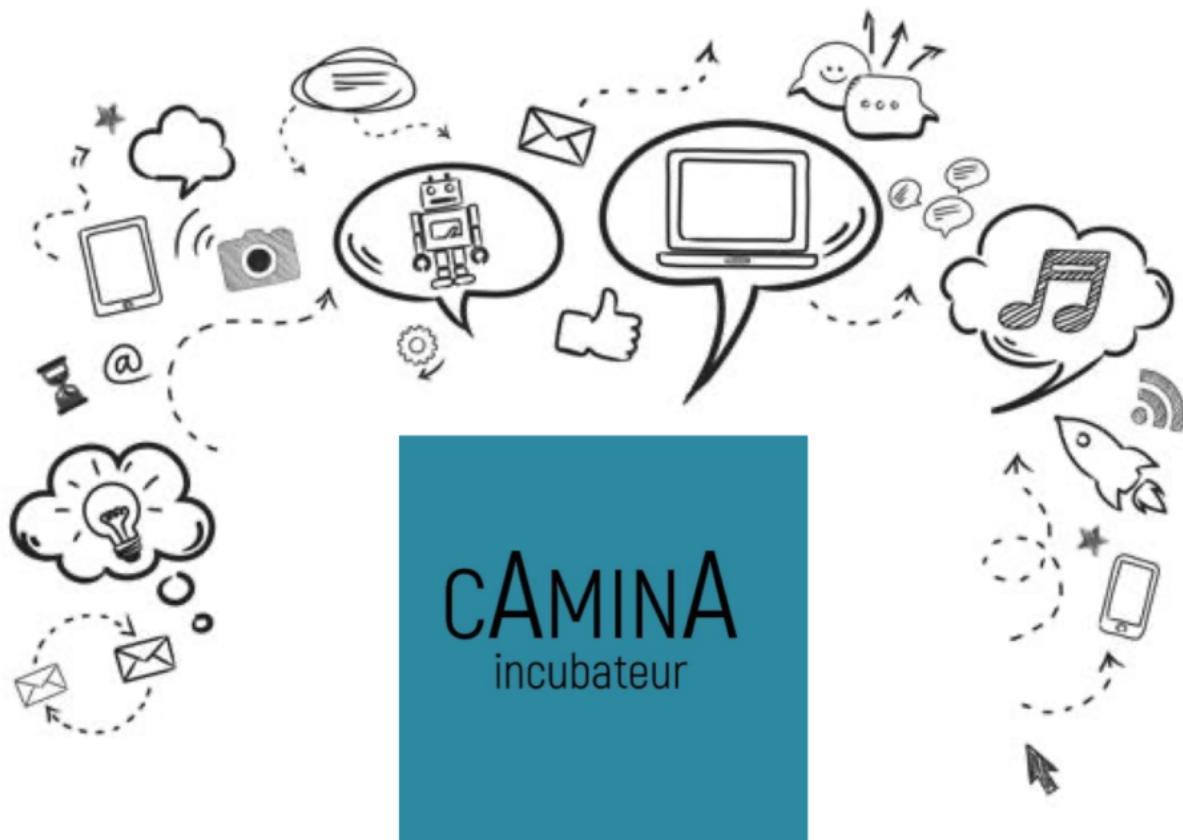
La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Ecrit par le 23 février 2026

L'incubateur Camina agrandit son territoire d'accompagnement entrepreneurial



Depuis 2018, l'incubateur Camina, porté par [Initiative Terres de Vaucluse](#), accompagne les projets d'entrepreneuriat de la communauté d'agglomération du Grand Avignon et de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Aujourd'hui, son rayonnement s'étend et s'ouvre à la celle des Sorgues du Comtat.

Camina lance un appel à candidatures, qui s'achèvera le 15 juin prochain. En tout, 15 projets des trois territoires sur lesquels l'incubateur opère seront retenus. Ces projets seront accompagnés de la mi-septembre jusqu'à la mi-janvier 2023. Durant ces mois, 2 à 3 ateliers seront organisés par semaine, un accompagnement individuel sera mis en place tous les 15 jours ainsi que des temps de coopération entre « startés. »

Ecrit par le 23 février 2026

Pour être éligible à cet accompagnement, il faut porter un projet innovant ayant un impact social et/ou environnemental important sur le territoire. Si cette ambition concerne l'économie circulaire, le développement durable, la ville durable, le tourisme durable, la gestion des déchets, la formation et l'emploi, la consommation collaborative, l'inclusion sociale, l'agriculture durable, l'innovation ou encore la culture, les futurs candidats sont invitées à télécharger [le dossier de candidature](#) sur le site d'Initiative Terres de Vaucluse et à l'envoyer à florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr.

Pour plus d'informations, contactez le 04 90 14 91 91.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue, nouvel aménagement public place Bertin Sylvestre et travaux sur le Chemin de Velorgues à Sorguette

Ecrit par le 23 février 2026



Nouvel aménagement public place Bertin Sylvestre, hameau de Petit-Palais

Depuis 2021, [le hameau](#) est au cœur d'un programme d'amélioration de la voirie avec, tout d'abord, la création d'un ralentisseur chemin de Petit-Palais devant le bar-restaurant ; l'installation chaque samedi de mars à décembre, du marché agricole de Petit-Palais. Des aménagements paysagers, un point de collecte en colonnes enterrées et la création d'une aire de jeux sont en cours de réalisation.

Les aménagements paysagers

Toujours sur cette place, les haies de thuyas vétustes et malades ont été supprimées au profit d'un cerisier à fleurs et de trois poiriers de Chine agrémentés de 72 arbustes et des plantes couvre-sols comme le lippia, le thym et du Gaura. Enfin, un paillage de bois raméal fragmenté, mélange non composté de résidus de broyage de rameaux de bois amendera le sol.

Le point de collecte

[La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) propose la centralisation d'un seul point de collecte avec la mise en place de colonnes enterrées. Ces travaux auront lieu avant la fin de l'année.

Ecrit par le 23 février 2026

La création de l'aire de jeu

Une aire de jeux pour enfants de 6 mois à 12 ans sera aménagée avec l'installation d'un sol souple, de modules de jeux au sein d'un espace ludique entièrement clôturé et éclairé pour une mise en service au début de cet été. Les travaux sont ainsi prévus en mai et juin prochains.

Chemin de Velorgues à la Sorguette

Enfin, du 28 mars au 15 mai, 24h/24, des travaux d'extension du réseau d'eau potable auront pour conséquence une interdiction de circuler sur le chemin de Velorgues à Sorguette. Les accès aux propriétés demeurent préservés.

MH

La CCI veut faciliter les synergies entre les entreprises vauclusiennes



Ecrit par le 23 février 2026

[La CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse](#) vient de réunir près d'une quarantaine d'entreprises locales lors de sa dernière rencontre 'Synergies inter-entreprises'. L'événement, qui s'est tenu au [Paradou Best Western à Montfavet](#), visait à proposer un atelier de détection pour les entreprises afin de devenir actrices de l'économie circulaire locale.

Cette démarche collaborative est mise en place dans le cadre d'un Programme territorial synergies inter-entreprises (PTSI) ayant pour objectif de « créer un vaste réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunités » ainsi que de « faciliter la coopération entre les acteurs des territoires par la mise en place de synergies aux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Toutes les ressources, matérielles et immatérielles, sont concernées par ce programme (énergie, déchets, eau, expertise, logistique, services, infrastructures, etc.).

Promouvoir une économie circulaire

« Le monde économique est un acteur majeur pour réaliser les transformations nécessaires notamment en faisant évoluer le modèle économique des entreprises qui s'inscrivent de plus en plus dans une logique d'économie circulaire, explique Dominique Damiano, membre titulaire de la CCI de Vaucluse et président de la commission 'Proximité, coopération territoriale et économie circulaire. Achats durables, éco-conception, écologie Industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage, recyclage, font partie des composantes de la transition écologique dans lesquelles les entreprises se sont engagées durant cet atelier. »

Une restitution pour concrétiser la démarche

Organisé en partenariat avec [le Grand Avignon](#), [Luberon Sorgues Entreprendre](#), [la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) et [la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse](#), ce premier rendez-vous était destiné à toutes les entreprises du territoire sauf celles du secteur tertiaire. Un atelier de restitution, avec les mêmes entreprises sera organisé en avril, afin de concrétiser la démarche.

Référent technique CCI de Vaucluse : [Nathalie Duchozal](#), responsable 'Environnement et développement durable' au 04 90 14 87 30 - 06 15 32 26 52

Ecrit par le 23 février 2026



Le Thor : Antofénol prévoit la création de 122 emplois

Ecrit par le 23 février 2026



La société montpelliéraise Antofénol a choisi le parc d'activité St Joseph au Thor pour construire sa première usine. L'entreprise produit des ingrédients naturels, extraits à partir de sarments de vigne, avec l'ambition de devenir leader du biocontrôle.

Après [Stimulation déjà vu](#) et bien d'autres, l'agence VPA (Vaucluse Provence attractivité) accompagne l'implantation d'une nouvelle société en Vaucluse. Le site d'Antofénol, sur lequel la société prévoit un investissement estimé à 50M€, sera mis en activité en 2024 et comptera à terme 122 employés d'ici à 5 ans. Une quarantaine d'emplois verra le jour d'ici à 3 ans. L'entreprise Antofénol vient d'obtenir une subvention de 6,7M€ dans le cadre de France Relance, soit 16% du projet.

Economie circulaire

[Antofénol](#) a été créée en 2014 à Montpellier et incubée au sein de la faculté de biotechnologie à Montpellier. La société est née de la volonté de sa fondatrice originaire d'Avignon, [Fanny Rolet](#), de déployer une activité nouvelle pour valoriser autrement les domaines viticoles. Spécialisée dans le biocontrôle, la société développe, à partir d'une technologie unique d'extraction, une gamme de produits naturels, éco-conçus et anti-microbiens à partir de déchets agricoles, en particulier les sarments issus de la taille des vignes. Depuis sa création, l'entreprise a déposé un brevet en 2016 et a réalisé plusieurs

Ecrit par le 23 février 2026

levées de fonds pour accompagner sa croissance.



Crédit photos : Antofénol

VPA à la manette

Cette implantation a bénéficié d'un accompagnement de [Vaucluse Provence Attractivité](#) qui a noué un premier contact avec Fanny Rolet lors des 'Cosmetic days 2018', un congrès scientifique dédié aux huiles essentielles qui s'est déroulé à Avignon. L'entreprise a pu identifier le potentiel du territoire pour développer son activité. Suite à la présentation et visite de plusieurs sites en Vaucluse organisées en mars 2021 par VPA, l'entreprise s'est positionnée sur deux parcelles au sein de la ZA St Joseph au Thor (47 et 49) de 4 586m² et 4 571m².

Pourquoi le Vaucluse ?

Parmi les atouts décisifs en faveur de cette implantation, l'entreprise souligne le fait que la Région Sud et particulièrement le Vaucluse bénéficient d'un écosystème fort dans le domaine de la naturalité. L'attractivité du territoire pour le recrutement des futurs talents et la présence de formations spécialisées en biotechnologie ont également pesé dans la décision finale. Enfin, cette localisation dans une région viticole s'avère stratégique pour être au plus près de la matière première des sarments de vigne (selon les chiffres communiqués par Antofénol, la Région Sud représente un gisement potentiel de 86 000 tonnes de sarments).

Ecrit par le 23 février 2026



Conférence de presse en présence de Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, Julien Fraysse, sous-préfet à la relance, Bénédicte Martin, vice-présidente Région Sud, Pierre Gonzalvez, Président Communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse et président de Vaucluse Provence Attractivité, Yves Bayon de Noyer, vice-président Communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse. Photo: VPA

Un soutien solide

Ce projet rejoint l'objectif du territoire du Vaucluse d'attirer des entreprises dans le domaine de la transformation du végétal, et en particulier des ingrédients naturels. « L'entreprise s'insérera parfaitement bien à l'écosystème du territoire, et apportera un savoir-faire très complémentaire dans le domaine du biocontrôle, qui fait partie des axes d'intervention du pôle de compétitivité Innov'Alliance », souligne VPA. À ce titre, Antofénol bénéficie d'un fort soutien de la part de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse qui accueillera le futur site, ainsi que de la Région Sud dans le cadre de [l'OIR naturalité](#) pour structurer l'approvisionnement matière première, en lien avec l'agence régionale Rising Sud.

Découvrez Antofénol en vidéo :

Ecrit par le 23 février 2026

Isle-sur-la-Sorgue, Un bilan touristique au top pour cause de stratégie affûtée



L'Isle-sur-la-Sorgue fait partie des villes les plus visitées du Vaucluse. Pour cela, elle a mis en place une stratégie, faisant naturellement alliance avec ses voisins. Résultat ? Un maillage territorial séduisant qui propose aux touristes des circuits cohérents comme Fontaine-de-Vaucluse, Gordes et l'Isle dans la même journée. L'info la plus importante de cette 2^e année de pandémie ? 95 % des touristes proviennent de l'hexagone et de la région.

Ce succès ?

L'Isle-sur-la-Sorgue le doit à une professionnalisation à tous les étages de l'accueil physique et à des photos artistiquement travaillées, en passant par des textes dignes de Giono, sur Internet, mon tout étant

Écrit par le 23 février 2026

délivré en plusieurs langues. Au final ? Tout le monde est gagnant. Dans les coulisses ? Le recrutement de profils affûtés et talentueux. L'exigence ? Elle paie ! Ce qui est visé ? Un tourisme pluriel mêlant toutes les propositions : Patrimoine, culture, art, œnologie, aventure, tourisme agricole, antiquité décoration, métiers d'art.



DR La Venise Comtadine

Un nouveau tourisme

C'est dans les salons du Grand Hôtel Henri qu'[Eric Bruxelle](#), président de l'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme, vice-président de la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Mont-de-Vaucluse, également délégué au tourisme et à l'événementiel et [Xavier Feuillant](#), directeur [Isle-sur-la-Sorgue Tourisme](#) ont présenté 'La stratégie touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue tourisme et les projets 2022 et 2023'.

Les enjeux ?

Lisser dans le temps et l'espace le flux touristique pour une destination vivante toute l'année. Autre donnée ? Les habitants de l'Isle-sur-la-Sorgue sont au cœur de l'offre touristique puisque plus de 50% de l'offre d'hébergement se fait via des plateformes collaboratives et les privés. Un atout majeur aussi pour éviter les conflits habitants-touristes et tendre vers l'aplanissement du sur-tourisme.

Ce qui a fait la différence ?

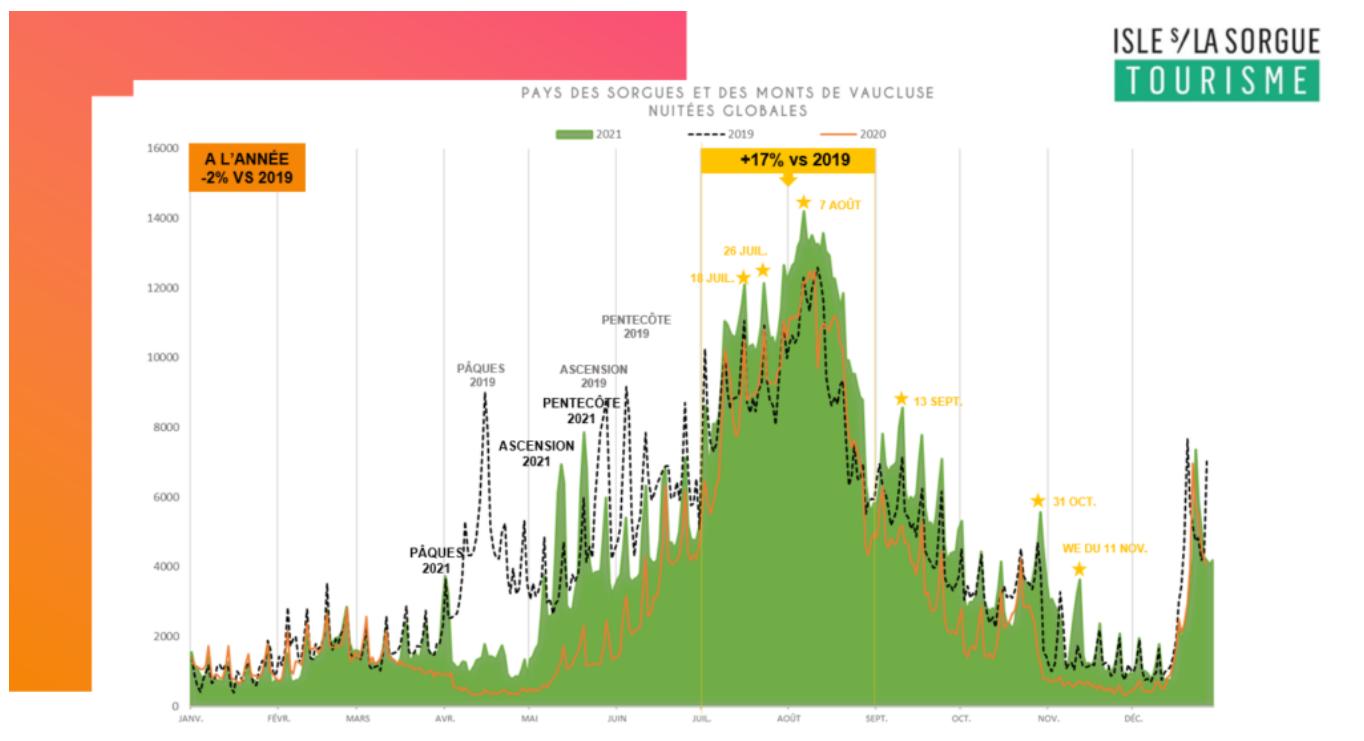
Si l'offre touristique se déploie désormais plus aisément, c'est qu'en amont, l'ensemble des acteurs professionnels et particuliers, se sont engagés à travailler ensemble, se sont professionnalisés et exercés au numérique. Et aussi : «Nous sommes une des rares villes de France à pouvoir proposer des hébergements, des commerces et une restauration continuellement ouverte sur l'année, relève Eric Bruxelle.»

Ecrit par le 23 février 2026

Tourisme mode d'emploi

Parce que l'habitant est devenu un acteur majeur du tourisme, l'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme a créé une plateforme dédiée pour échanger, former, communiquer sur les programmes touristiques, les événements tout au long de l'année mais également sur les règles et comportements quand on est loueur saisonnier ou locataire saisonnier : gestion des déchets, relation avec le voisinage, découverte du territoire, développement de services...

Autre chose ? Les grands événements nationaux et internationaux sont dorénavant planifiés en dehors des pics estivaux. Enfin, l'Office de tourisme s'est lancé dans la recréation de son site Internet pour en optimiser la visibilité.



En pointillés noirs l'année 2019, en orange l'année 2020 et en vert l'année 2021

Une fréquentation record malgré la Covid

L'année 2021 ? Elle s'est révélée extraordinaire, et cela malgré la Covid et l'absence de touristes étrangers. La preuve ? Par exemple la fréquentation à Fontaine de Vaucluse s'élève à 800 000 visiteurs en 2021 tandis qu'à l'Isle-sur-la-Sorgue elle atteint un niveau record avec 1,5 million de visiteurs répartis sur toute l'année, même si la clientèle étrangère a repointé le bout de son nez au dernier trimestre.

Les chiffres à la loupe ?

«En 2021, les hôtels du territoire enregistrent environ 11 000 nuitées, soit 9% de plus par rapport à 2019, précise Xavier Feuillant. Concernant les nuitées globales (tout type d'hébergement y compris les nuitées étrangères), le pourcentage s'élève à plus 17 % par rapport à 2019. Si logiquement le nombre de nuitées étrangères enregistre une baisse de - 4 % par rapport à 2019 sur la saison estivale et -31 % sur

Ecrit par le 23 février 2026

l'ensemble de l'année en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, le nombre de nuitées, toutes périodes confondues, est supérieure à 2019 et à 2020 sur l'ensemble des temps forts à l'année, et ce, en étant pénalisé par l'absence des touristes étrangers. 2021 reste donc une année record par rapport à 2020 et 2019. »

Les restaurateurs aussi se frottent les mains

«Si ces très bons résultats sont avérés pour ce qui est du locatif, les restaurateurs enregistrent en 2020 et 2021 des années exceptionnelles avec un record battu de fréquentation et ce, malgré la distanciation et les périodes de fermeture. Il faut dire que l'Isle-sur-la-Sorgue a mis en place une stratégie offensive : avec l'espacement des tables imposé, les restaurateurs ont pu agrandir les terrasses sur l'espace public et ont ainsi pu compenser partiellement leurs pertes et avoir une meilleure année que hors Covid.»

Di-ver-si-fier

Si la Venise Comtadine adore qu'on la qualifie de Capitale des antiquités toute l'année et du shopping indépendant, elle veut ouvrir encore plus grand l'éventail de son charme... Pour développer le tourisme vert alors elle cible «les vacanciers traditionnels -qui ne bénéficient pas d'une communication particulière pour éviter le sur tourisme- ; la clientèle nature/outdoor dont l'approche nature et sport peut se faire toute l'année ; la clientèle de proximité qui s'est révélée essentielle pendant la crise -la clientèle étrangère. Et puis il y a le tourisme d'affaires qui pourrait être développé par [Belambra](#) (plus de 50 clubs nichés dans les plus beaux endroits de France),» assure Eric Bruxelle.



Ecrit par le 23 février 2026

DR Les roues à aubes de l'Isle-sur-la-Sorgue

Mettre au jour des richesses encore trop inexploitées

Eric Bruxelle et Xavier feuillant pensent coopération et planification. Alors on s'organise autour du Festival du [Château de Saumane-de-Vaucluse](#) avec ses expositions temporaires d'ici 2022/2023 ; de la [Fondation Villa Datris](#) pour l'art moderne; du [Pôle multiculturel](#) de l'Isle-sur-la-Sorgue avec son cinéma de trois salles en cours de réalisation qui sera opérationnel en 2024 dans le cadre de la Réhabilitation de l'Ilot de la Tour d'Argent et des expositions du Centre d'art contemporain [Campredon](#). Le patrimoine culturel mettra, lui, en valeur la brocante, l'histoire de l'Isle-sur-la-Sorgue ainsi que les sites remarquables mis en lien pour une proposition plus variée.

Question d'urbanisme

L'urbanisme n'a pas été oublié et pour cause car mal adapté, il peut clairement freiner le tourisme et reste un outil essentiel du bien vivre et de l'apaisement de la ville. Ainsi il est prévu la construction d'un hôtel 5 étoiles en 2024 ; l'embellissement du centre historique du [Thor](#) ; la piétonisation du centre-ville de Fontaine de Vaucluse ; la rénovation du site de Belambra pour accueillir un important tourisme d'affaires ; un nouvel office de tourisme en services partagés à [Châteauneuf-de-Gadagne](#)

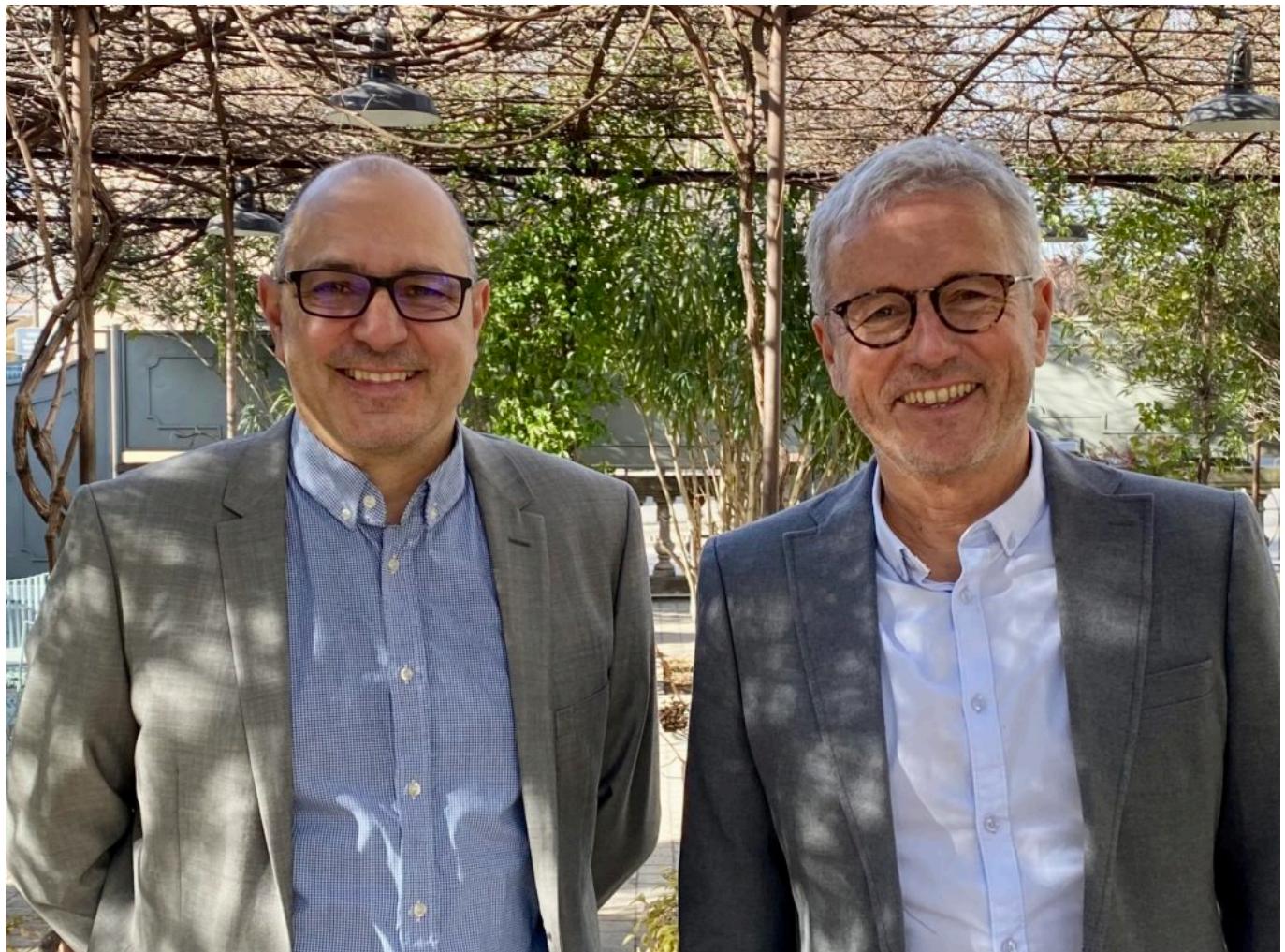
Dans les cartons ?

Un accueil, une gestion et une exploitation de l'office entièrement numérisée ; Un développement de la commercialisation des offres touristiques, billetterie ; Un pôle évènements chargé de fédérer l'offre évènementielle de la communauté de communes et la création d'un symposium international de l'attractivité en territoire rural premier trimestre 2023.

La Labellisation

Elle est dorénavant incontournable et marque l'obligation de remplir de sévères critères de qualité. C'est notamment le cas de l'Epic tourisme (Établissement public industriel et commercial) qui vise l'obtention du label d'Excellence première catégorie sachant que la marque 'Qualité tourisme' a été obtenue en janvier dernier, « avec la meilleure note jamais obtenue pour un office de tourisme », a souligné Eric Bruxelle qui vise de devenir une station classée de tourisme, et, en 2022, obtenir le classement en catégorie 1. Évidemment un tourisme harmonieux réclame d'inscrire les activités touristiques dans une démarche sociale, bienveillante et plus éco-responsable. En cela Xavier Feuillant vise l'obtention du Label Grand site de France dans 5 ou 6 ans.

Ecrit par le 23 février 2026



Xavier Feuillant et Eric Bruxelle, très satisfaits du bilan touristique 2021, et cela malgré la pandémie qui a démontré que le tourisme est avant tout national et régional